



Évaluation des risques en environnement carcéral

Rédigé par **Carlos Fernandez** et **Fernando de Lasala**,
Membres du groupe d'experts du RAN.

Radicalisation Awareness Network



Évaluation des risques en environnement carcéral

Ce document est également disponible en allemand et en ligne à l'adresse
https://ec.europa.eu/home-affairs/networks/radicalisation-awareness-network-ran/publications_en

La version d'origine est en anglais.

AVIS JURIDIQUE

Bien que le présent document ait été élaboré pour la Commission européenne, il reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite de la présente publication. De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<http://www.europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2021

© European Union, 2021



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE du 12 décembre 2011 sur la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf indication contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée et indication de toute modification

Toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne peut requérir une autorisation, directement demandée auprès des titulaires des droits respectifs.

Cet article donne un aperçu des outils d'évaluation des risques utilisés dans les États membres de l'UE, tant dans le contexte de la sécurité qu'en environnement carcéral. Il s'intéresse aux instruments existants, à leur contenu et à la façon dont ils sont actuellement utilisés. Il évoque également les objectifs des évaluations, ainsi que les futurs défis dans ce domaine.

L'article est divisé en deux parties distinctes. La première s'intéresse aux objectifs, aux avantages, aux limitations et au fonctionnement général de l'évaluation des risques, en s'attachant particulièrement aux objectifs en environnement carcéral. La deuxième partie examine les outils les plus couramment utilisés en Europe ainsi que les études scientifiques qui leur sont consacrées. La façon de mettre en œuvre ces instruments, leurs principales caractéristiques et leurs principales différences y sont évoqués. Ce document présente enfin une brève présentation de la validation des outils, des meilleures pratiques et de la nécessité de recherches plus approfondies.

Les principales conclusions se rapportent à la nécessité d'une validation plus poussée et d'un accord sur une terminologie commune, à la clarification des objectifs et au lien nécessaire entre les interventions de désengagement, l'évaluation des risques et les besoins criminogènes. Par ailleurs, le partage de bonnes pratiques entre les États membres de l'UE semble essentiel pour faire la lumière sur cette question.

Partie A – Contexte de l'évaluation des risques en environnement carcéral

Introduction

Au cours des dernières années, plusieurs initiatives d'évaluation et d'intervention auprès de délinquants extrémistes ont été conçues et mise en œuvre dans l'ensemble de l'Europe. Certaines de ces actions sont conduites dans un cadre communautaire et impliquent des acteurs ayant des rôles spécifiques en matière de prévention de la violence extrémiste. D'autres, spécialement conçues pour être mises en œuvre dans des contextes carcéraux et de probation, sont généralement liées aux interventions de désengagement et aux pratiques d'évaluation des risques. Dans le présent article, nous nous pencherons sur ces dernières, même si certains outils conçus pour une utilisation en-dehors de la prison sont également évoqués.

En tant que milieu comportemental particulier, les prisons ont souvent été décrites comme une « terreau fertile pour la radicalisation ». Cela explique l'importance de ces lieux quand il s'agit d'évaluer les initiatives liées à l'intervention, l'évaluation et la réhabilitation dans le contexte de l'extrémisme violent.

L'évaluation des risques peut être définie comme « tout processus impliquant la collecte systématique et l'interprétation des informations relatives à un individu afin d'évaluer la probabilité que celui-ci se livrera à un comportement préoccupant » (1). L'évaluation est traditionnellement réalisée par des psychologues cliniques spécialisés dans le domaine de la santé mentale mais le problème posé par les nouvelles formes de violence a conduit à utiliser de nouveaux types d'évaluation des risques, considérés comme étant un élément essentiel de la prévention de l'extrémisme. En fait, les instruments destinés à évaluer les risques d'extrémisme ne sont disponibles que depuis peu. Mais les nouvelles formes de violence extrémiste ont montré les limites liées à l'utilisation d'instruments conçus à l'origine pour les délinquants violents ordinaires. À cet égard, « les importantes différences entre les extrémistes violents et les délinquants violents ordinaires ont mis en évidence la nécessité d'un outil spécialisé et adapté à cette population » (2).

Lorsqu'on aborde la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, deux idées doivent être prises en compte : tout d'abord, il est essentiel de garder à l'esprit que tous les États membres de l'UE n'ont pas les mêmes besoins, ce qui engendre plusieurs différences quant au mode de fonctionnement des services judiciaires et pénitentiaires (une approche de type « prêt-à-porter » ne répond pas à des besoins spécifiques) ; ensuite, ces outils sont nouveaux et les opinions diffèrent quant à leur efficacité réelle. Ces instruments ne sont pas utilisés de manière homogène et, dans la plupart des cas, l'évaluation de ces pratiques semble devoir être améliorée.

(1) Herrington & Roberts, Risk Assessment, pp.282-305.

(2) Conseil de l'Europe, Guide du Conseil de l'Europe, p.13.

Un examen approfondi des besoins des évaluations doit également prendre en compte certains éléments pertinents : par exemple, le cadre juridique propre au pays, la protection des données, la coopération interinstitutionnelle ou même la formation recommandée pour la mise en œuvre de ces outils. La façon de partager les informations et leur utilisation pour faciliter la prise de décisions sont des questions cruciales, et il ne fait aucun doute qu'elles doivent être prises en compte. Dans ce cadre, une intervention psychosociale et une évaluation efficace des risques semblent constituer les deux faces du processus de réadaptation dans son ensemble.

Parallèlement, même si l'on observe un fort consensus sur l'importance de l'évaluation des risques, les groupes cibles sont différents : il est nécessaire de comprendre clairement les groupes concernés par une évaluation. Malgré les quelques différences mentionnées, les actuelles pratiques d'évaluation des risques identifient en général certains éléments de préoccupation : convictions et attitudes, passé criminel, tendance à la violence, environnement social et liens familiaux avec certains groupes (terroristes), capacité de l'individu (compétences en matière de formation), besoins idéologiques et motivation, intention de commettre et de promouvoir une violence idéologique, etc. Dans certains cas, des facteurs atténuants et protecteurs sont inclus et susceptibles de faciliter l'évaluation.

Une autre question pertinente concerne les objectifs de ces évaluations. À cet égard, le réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN) a déjà décrit la diversité de ces objectifs : outil organisationnel, en tant que moyen d'organiser certaines sources d'information ; outil de prise de décision, pour des mesures telles que le placement, par exemple ; instrument de réadaptation, en appui du processus de réadaptation ; outil de suivi, pour évaluer les individus au cours de leur détention ; et/ou outil de coopération interinstitutionnelle permettant le partage d'informations avec d'autres institutions ⁽³⁾. La prise en compte de ces possibilités fait clairement apparaître le rôle important des outils d'évaluation des risques en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. L'administration pénitentiaire peut bénéficier de pratiques d'évaluation cohérentes et fiables, y compris dans le cadre des processus de sécurité et de désengagement. Parallèlement, la prévention de la violence extrémiste est également liée à une coopération interinstitutionnelle et au rôle essentiel que peuvent jouer les établissements pénitentiaires : la coopération avec les forces de l'ordre, le partage de renseignements et la promotion de la recherche sont des éléments à examiner.

Cet article s'intéressera à différentes questions relatives au processus d'évaluation des risques et comportera différentes sections. La première partie comprend une introduction aux instruments d'évaluation des risques, qui s'intéressera particulièrement aux objectifs, limites et avantages de ces pratiques. La deuxième partie intègre trois sections différentes : une description des outils actuellement utilisés dans les États membres de l'UE et des études scientifiques qui leur sont consacrées, une présentation générale des formations dispensées dans l'ensemble de l'Europe, et une évocation des perspectives d'avenir.

Objectifs, avantages et limites des outils d'évaluation des risques

Cette section aborde et décrit les objectifs concrets du processus d'évaluation des risques, ainsi ses avantages et ses limites. Elle constitue une synthèse générale s'intéressant essentiellement aux approches actuelles.

Tout d'abord, le fonctionnement actuel des outils est étroitement lié au cadre dans lequel ils sont généralement conçus et mis en œuvre. **quatre approches fondamentales** : l'évaluation clinique non structurée, la méthode actuarielle, le jugement professionnel structuré (JPS) et le questionnaire d'auto-évaluation. Actuellement, le JPS est universellement reconnu comme une bonne pratique d'évaluation ⁽⁴⁾ ; qui plus est, on considère qu'il s'agit de la meilleure approche pour l'évaluation des délinquants extrémistes violents ⁽⁵⁾. Il fournit une méthodologie souple et accorde une grande importance au rôle de l'évaluateur, qui a la responsabilité ultime de l'interprétation des facteurs dynamiques contenus et évalués dans l'outil. L'approche par JPS permet une évaluation systématique devant être basée sur des preuves, dans la mesure où la plupart des facteurs sont empiriquement liés à la nature des comportements extrémistes.

⁽³⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, Developing, Implementing and Using, p.3.

⁽⁴⁾ Hart & Logan, Formulation of violence risk, pp.83-106; Logan & Lloyd, Violent extremism: A comparison of approaches, p.3.

⁽⁵⁾ Monahan, The individual risk assessment of terrorism, pp.520-524.

Les autres approches, comme les méthodologies actuarielles et/ou cliniques, présentent d'importantes faiblesses. Borum souligne ainsi qu'« une approche actuarielle purement mécanique semble impraticable, ne serait-ce que parce que les événements résultants sont si rares que les estimations quantitatives de la probabilité dans les cas individuels seront, au mieux, incertaines et peu fiables »⁽⁶⁾. Il considère d'autre part qu'une approche purement clinique et non structurée n'est également pas souhaitable « car elle succomberait aux nombreux préjugés et limites du jugement humain qui ont dans le passé affligé ces évaluations, les rendant incohérentes, inexactes et opaques. »

Si, pour les outils d'évaluation des risques, on privilégie le JPS et les indicateurs, il est primordial de mettre en avant le **dynamisme** en tant que concept sous-jacent essentiel. Il n'y donc aucun sens d'appréhender le risque comme étant quelque chose de statique au fil du temps. Des éléments tels que les attitudes, les comportements, les émotions et l'idéologie peuvent évoluer pendant l'incarcération, et les instruments doivent pouvoir refléter ces évolutions. Le contenu et la nature de ces outils seront analysés dans les sections qui suivent.

Les **objectifs** les plus courants des instruments actuels peuvent être brièvement décrits comme :

- l'échange d'informations entre différentes institutions/agences (services de police, services de renseignement, administrations pénitentiaires et de probation, par exemple) ;
- la détection de niveaux de risque pouvant, en présence de certains déclencheurs externes, entraîner un risque comportemental futur ;
- l'identification de cibles qui pourraient bénéficier à certaines mesures pénitentiaires et les guider, telles que des interventions de désengagement, l'affectation, le placement et l'isolement, afin d'éviter le recrutement, par exemple ;
- la promotion de la recherche, aussi bien en environnement carcéral qu'à l'extérieur, pour mieux comprendre les processus de radicalisation.

Quand il s'agit d'aborder les avantages et les inconvénients de ces instruments, il faut prendre en compte certains éléments : premièrement, il doit être clair que des instruments ne doivent jamais remplacer le jugement humain ; et deuxièmement, toute information obtenue à partir de l'évaluation doit être considérée comme susceptible d'évoluer au fil du temps. D'autre part, l'estimation des risques n'est pas une procédure ayant une précision mathématique. Certains avantages et limites sont décrits ci-dessous.

Concernant les **avantages** :

- Ils donnent des informations systématiques aux professionnels, quel que soit l'endroit où ils travaillent (prison, probation, police, services de renseignement, etc.). Les instruments assurent une connaissance plus approfondie de l'individu.
- L'estimation des risques vient appuyer les processus de prise de décision en environnement carcéral : replacement, classifications et toute autre mesure visant à une gestion efficace des délinquants.
- L'évaluation des risques peut également contribuer à identifier des cibles concrètes d'intervention/réadaptation. En ce sens, des modèles tels que le modèle risque-besoin-réceptivité intègrent des références claires au niveau de risque en tant que critère pour décider de l'intensité des interventions, par exemple.
- Les instruments d'évaluation des risques sont facilement mis en œuvre dans un contexte carcéral, du fait de la nature structurée de cet environnement et du grand nombre de délinquants disponibles. D'autre part, la période post-criminelle permet d'obtenir une large variété d'informations intéressantes : examens médicaux, entretiens, observation de la part du personnel pénitentiaire, etc.

En ce qui concerne les **limites** :

⁽⁶⁾ Borum, Assessing risk for terrorism involvement, pp.63-87.

- L'instrument ne fournira jamais une évaluation mathématique du risque et le jugement humain reste nécessaire pour comprendre les facteurs et leur signification. Les outils ne peuvent jamais prévoir qui deviendra un terroriste et qui commettra des actions dangereuses après avoir purgé sa peine.
- Les instruments nécessitent de disposer d'informations exactes. Sans quoi les estimations risquent de dépendre de critères subjectifs. À cet égard, certaines informations spécifiques risquent d'être inconnues et/ou non disponibles.
- Comme le mentionne Logan ⁽⁷⁾, « les évaluations par JPS nécessitent une compréhension raisonnable de l'évaluation des risques et de la littérature en matière de violence, ainsi qu'une formation appropriée pour avoir une compréhension suffisante de tous les aspects de l'outil concerné. » À ce sujet, il faut noter qu'une formation structurée n'est disponible que dans certains cas et que cette question nécessite des améliorations.
- Il n'y a pas de consensus sur la terminologie. Cela reflète les nombreuses différences relatives aux définitions et aux concepts utilisés dans la littérature consacrée à l'extrémisme violent et au terrorisme.
- Dans la plupart des cas, il n'existe pas de canaux de communication structurés et il est nécessaire de développer une coopération interinstitutionnelle. Cela ne facilite pas le partage de données et d'informations.
- Il existe plusieurs différences dans la façon dont travaillent les services pénitentiaires. De plus, les problèmes posés par l'extrémisme et les besoins spécifiques ne sont pas les mêmes entre les États membres de l'UE. Cette situation a conduit à appréhender de différentes façons les risques et leur évaluation.
- Certaines critiques concernent l'absence traditionnelle de preuves empiriques publiées et susceptibles d'appuyer la validité des instruments. On observe cependant un degré élevé de consensus quant aux difficultés liées à ce facteur, qui conduit à diverses approches qui ne sont ni validées, ni empiriques.

Enfin, **dans quelles limites les instruments doivent-ils être utilisés ?** Il s'agit d'une question pertinente concernant aussi bien l'utilité des outils que leurs limites. Même si cet article accorde un rôle essentiel aux instruments mis en œuvre en environnement carcéral, il semble nécessaire de tenir compte d'autres contextes et d'utilisations courantes dans des domaines tels que les forces de l'ordre et/ou la sécurité. Le potentiel des instruments doit ainsi être traité de façon plus large : les prisons ne sont pas les seuls milieux dans lesquels les instruments peuvent s'avérer utiles. En fait, certains des outils abordés dans cet article sont fréquemment utilisés par les forces de police, et cela doit être souligné pour fournir un aperçu complet de l'évaluation des risques.

Contexte pénitentiaire

L'utilisation des instruments d'évaluation des risques en environnement pénitentiaire est habituellement destinée à la détection des processus de radicalisation. Une telle détection, particulièrement aux premiers stades de la radicalisation, semble nécessaire pour empêcher que des individus ne s'engagent davantage dans l'extrémisme. Cette idée est liée à la prévention considérée comme un objectif essentiel de ces outils.

En gardant à l'esprit que la prison est un environnement spécifique, les évaluations des risques doivent contribuer « à éviter les angles morts et à trouver des bases communes dans les processus de prise de décision » ⁽⁸⁾ aussi bien pour la sécurité que pour les interventions psychosociales, en identifiant des objectifs clés pour les processus de désengagement, par exemple. Il semble néanmoins préférable de ne pas confondre l'extrémisme avec le comportement de personnes ayant découvert leur foi ou commencé à la mettre en pratique : il est clair qu'il faut éviter les **cas faux-positifs** et les conclusions arbitraires. Cela est évidemment lié à l'utilisation de facteurs de risque fiables, plutôt que de critères simplifiés à outrance. Les

⁽⁷⁾ Logan, Reporting Structured Professional Judgement, pp.82-93.

⁽⁸⁾ Schwarzl, rapport final, p.2.

faux positifs déboucheront toujours sur le traitement injuste et potentiellement stigmatisant des individus mal évalués, ce qui aura des conséquences négatives sur leur processus de désengagement.

D'autre part, étant donné la nature dynamique du risque et de la radicalisation, les instruments d'évaluation des risques ne doivent pas être utilisés pour catégoriser les détenus de façon statique et/ou rigide : le risque est fluctuant et la radicalisation ne suit pas toujours la même voie progressive. C'est pourquoi les évaluations doivent être mises à jour et que « le **principe des contrôles multiples (multiple-check principle)** » ⁽⁹⁾ a été proposé en tant que méthode de travail nécessaire dans ce domaine.

Lorsqu'on analyse les limites des instruments, on évoque rapidement leurs capacités de prévision. En ce sens, il doit être clair dès le tout début qu'une **prédiction mathématique n'est pas possible**. Il semble admis qu'il faut adopter une « approche probabiliste » : les instruments ne sont pas conçus pour fournir des estimations précises, mais pour donner des informations en termes de facteurs de risque susceptibles d'engendrer certains comportements, sous certaines conditions. Deux risques doivent en outre être distingués : le risque pour la communauté extérieure, contexte dans lequel les facteurs contextuels et sociaux jouent un rôle clé ; et le risque à l'intérieur de la prison, où le recrutement et les comportements violents constituent des éléments préoccupants, parmi d'autres.

Enfin, l'**interprétation des résultats** est un élément important à mentionner. Les instruments sont mis en œuvre pour fournir des informations utiles, dynamiques et pratiques devant être traitées avec prudence et non pour « condamner » des individus en considérant que certaines idées constituent un crime et/ou une infraction. Dans les États membres de l'UE, l'incarcération est liée au fait de commettre des délits. L'idéologie et les pensées extrêmes doivent être prises en considération. Il s'agit d'éléments intéressants pour étudier l'extrémisme mais insuffisants pour étiqueter des individus comme terroristes ou identifier un risque clair et élevé.

Autres contextes

L'utilisation et les limites des instruments en-dehors de la prison seront également décrits en bref. À cet égard, certains domaines d'intérêt sont mentionnés ci-dessous :

- **Portée pour la justice** : l'utilisation d'instruments d'évaluation des risques ou d'outils de dépistage (en général plus concis) a été recommandée pour les détenus en détention provisoire, afin de détecter des éléments intéressants dans leur fonctionnement idéologique ou comportemental. Cependant, « les instruments ne doivent jamais être utilisés pour déterminer une sentence » ⁽¹⁰⁾.
- **Portée pour la police** : au cours des dernières années, le partage d'informations avec les services de police et des partenaires externes (services de renseignement, par exemple) a fait l'objet de discussions approfondies. Dans ce cas, il est intéressant de voir comment les informations relatives aux risques peuvent aider à suivre les individus dans la communauté après leur libération. En fait, deux instruments développés pour la recherche/travail de la police sur l'extrémiste islamiste sont abordés dans le présent article : l'IR46 et le RADAR-iTE.
- **Portée pour la probation** : les versions abrégées des instruments d'évaluation des risques et les évaluations périodiques au sens large (entretiens avec les familles, agents sociaux, etc.) peuvent contribuer à la réintégration dans la société et à la prévention d'un extrémisme ultérieur.
- **Portée pour la recherche** : les universités, chercheurs, experts et institutions non gouvernementales ont exprimé leur intérêt pour l'étude de la radicalisation et pourraient soutenir et renforcer certaines améliorations méthodologiques. Il faut ici clarifier les questions relatives à la protection des données, aux normes éthiques et à la transparence des procédures.

⁽⁹⁾ Ibid.

⁽¹⁰⁾ Schwarzl, rapport final, p.3.

Partie B – L'évaluation des risques en l'Europe d'aujourd'hui

Différents types d'évaluation des risques actuellement utilisés dans l'UE

Outils les plus utilisés en Europe

À l'heure actuelle, on trouve en Europe plusieurs exemples d'instruments d'évaluation destinés à mesurer les risques d'actes de violence extrémiste présentés par certains individus, que ce soit en prison ou au sein de la communauté. La sélection des instruments abordés dans cet article est essentiellement basée sur leur niveau d'utilisation. Il mentionne également les travaux scientifiques consacrés à certains de ces outils.

Voici la liste des instruments analysés par la section qui suit : le VERA-2R, l'ERG22+, le RRAP, l'IR46 et le RADAR-iTE.

Caractéristiques et fonctionnement des outils d'évaluation

Dans cette section, pour chaque outil sélectionné, les éléments suivants seront décrits : la façon dont il a été conçu, ses objectifs, la population cible de l'instrument, ses principales caractéristiques et sa structure, qui est en charge de la réalisation de l'évaluation et qui sont les utilisateurs finaux qui en bénéficient.

Le VERA-2R (Violent Extremist Risk Assessment 2 Revised)

Origine

Le VERA-2R est une version améliorée du VERA original (Violent Extremist Risk Assessment), un outil canadien publié pour la première fois en 2009 et conçu de façon indépendante par des chercheurs (Pressman et Flockton). Premier instrument spécifiquement conçu pour l'évaluation des risques d'extrémisme violent ⁽¹⁾, il a été adopté par plusieurs pays de l'UE comme les Pays-Bas, la Belgique et la Finlande.

Objectifs de l'outil

Le VERA-2R vise en premier lieu à évaluer le risque de radicalisation d'un individu vers l'extrémisme violent. Il peut également être utilisé pour obtenir des informations sur la probabilité d'une action extrémiste violente et sur les moyens de la prévenir, afin de soutenir une intervention et en suivre l'efficacité.

Population cible

Le VERA-2R concerne tous les types d'extrémistes violents, jeunes ou adultes, motivés par des idéologies religieuses, sociales ou politiques, avant ou après le délit, et dans tous les contextes judiciaires (prison/probation, santé mentale médico-légale, police, renseignement, etc.)⁽²⁾.

Principales caractéristiques et structure

Le VERA-2R est un outil de JPS comportant 34 indicateurs catégorisés en cinq domaines (Convictions, attitudes et idéologie ; Contexte social et intention ; Antécédents, action et capacité ; Engagement et motivation ; et Indicateurs de protection/atténuation des risques) avec 11 facteurs supplémentaires ventilés dans trois autres domaines (antécédents de délinquance, antécédents personnels, troubles mentaux) ⁽³⁾.

On demande aux évaluateurs utilisant cet outil de rendre deux types de jugements. Tout d'abord, ils doivent décider de la présence ou de l'absence d'un indicateur en lien avec l'individu examiné et évaluer la gravité de ce facteur (élevée, moyenne ou faible). À cette fin, tous les indicateurs sont associés à des critères bien

⁽¹⁾ Dean & Pettet, The 3 R's of risk assessment.

⁽²⁾ LLoyd, Extremist Risk Assessment, pp.40-41.

⁽³⁾ Ibid., p.42.

définis pour déterminer ces trois niveaux de notation, des questions directrices étant fournies pour guider l'évaluateur. Ensuite, les réponses doivent être intégrées dans un jugement final, qui donne un aperçu du risque de violence chez le sujet examiné ⁽¹⁴⁾.

Le jugement professionnel final rendu par l'évaluateur ne se base pas uniquement sur un score numérique mais également sur la prise en compte de toutes les informations disponibles et des données relatives aux risques et aux indicateurs de protection, ainsi que sur le contexte de l'individu examiné ⁽¹⁵⁾. Lorsqu'un entretien avec la personne concernée n'est pas possible, l'évaluation peut être basée uniquement sur des informations collatérales (évaluations psychologiques, renseignements de surveillance, documents juridiques, etc.)⁽¹⁶⁾.

Les indicateurs de risque et de protection inclus dans cet instrument sont considérés comme dynamiques et évolutifs au fil du temps, ce qui rend nécessaire la répétition des mesures. Ce suivi permet d'établir des trajectoires de risque considérées comme essentielles pour évaluer l'augmentation ou la diminution du risque à un niveau individuel ⁽¹⁷⁾.

Évaluateurs

Dans l'idéal, les évaluateurs utilisant cet outil seront des professionnels travaillant dans les principales institutions de justice pénale et de maintien de l'ordre (psychologues, psychiatres etc.) et des analystes en sécurité et en renseignement ayant une expérience dans la conduite d'évaluations individuelles ⁽¹⁸⁾.

Utilisateurs finaux de l'outil

Le VERA-2R est actuellement utilisé et mis en œuvre au sein du système de justice pénale (services de police, quartiers de haute sécurité, services de probation spécialisés, etc.) de certains États membres de l'UE ⁽¹⁹⁾.

Principaux résultats des évaluations scientifiques

En 2013, une étude indépendante conduite par Beardsley et Beech a montré que les facteurs de risque de VERA-2R peuvent être appliqués avec la même précision pour les acteurs isolés et pour les membres de groupes extrémistes, quel que soit le type de motivation idéologique. Cette même étude a également mis en évidence l'importance des facteurs de protection de l'outil pour identifier les individus qui sont moins susceptibles de commettre une action terroriste dans le futur ⁽²⁰⁾.

Dans leur évaluation de 2018 de l'approche néerlandaise pour réintégrer les djihadistes, Van der Heide et Schuurman ont conclu que la plupart des praticiens du service de probation des Pays-Bas, bien que fortement intéressés par le VERA-2R, utilisent rarement cet outil en raison d'un manque de compétences et d'informations ⁽²¹⁾.

Dans une étude datant de 2018, Herzog-Evans notait que, comparé à l'ERG22+, le VERA-2R présente une structure plus complexe et que son utilisation complète nécessite plus d'informations classifiées ⁽²²⁾. En 2019, Lloyd a néanmoins souligné que la nouvelle version du VERA est plus conviviale et que ses indicateurs sont mieux définis et expliqués ⁽²³⁾.

L'ERG22+ (Extremism Risk Guidelines 22+)

Origine

⁽¹⁴⁾ Commission européenne, Violent Extremism Risk Assessment.

⁽¹⁵⁾ Lloyd, Extremist Risk Assessment, p.40.

⁽¹⁶⁾ Ibid., p.42.

⁽¹⁷⁾ Commission européenne, Violent Extremism Risk Assessment.

⁽¹⁸⁾ Lloyd, Extremist Risk Assessment, p.43.

⁽¹⁹⁾ Heide et al., The Practitioner's Guide, p.16.

⁽²⁰⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent, p.62.

⁽²¹⁾ Heide & Schuurman, *Re-Integratie van Delinquenten*.

⁽²²⁾ Herzog-Evans, A Comparison, pp.9-10.

⁽²³⁾ Lloyd, Extremist Risk Assessment, p.43.

L'outil ERG22+ (Extremism Risk Guidelines) a été conçu par un groupe de chercheurs (en particulier Lloyd et Dean) pour ce qui était alors le NOMS (National Offender Management Service) au Royaume-Uni ⁽²⁴⁾. Utilisé depuis 2011, il a été créé en s'appuyant à la fois sur la littérature et sur des études de cas réels.

Objectifs de l'outil

Le principal objectif de l'ERG22+ n'est pas de prévoir qui va commettre un crime extrémiste, mais plutôt de « gérer » ce type de risque ⁽²⁵⁾. Cet instrument est donc destiné à informer les responsables en charge de la planification de l'exécution des peines, des interventions et de la remise à liberté des délinquants extrémistes condamnés ⁽²⁶⁾.

Population cible

En Angleterre et au Pays de Galles, les individus condamnés pour un délit extrémiste (islamiste, d'extrême droite, d'extrême gauche, pour les droits des animaux, etc.) seront évalués avec l'ERG22+, en général au cours de la première année de détention suivant leur condamnation ⁽²⁷⁾.

Principales caractéristiques et structure

L'ERG22+ est un outil de JPS comprenant 22 indicateurs de risque répartis en trois dimensions : « engagement », « intention » et « capacité » ; le suffixe « + » contenu dans le nom ERG22+ permet d'y intégrer tout autre facteur jugé pertinent par l'évaluateur ⁽²⁸⁾. Il a été noté ⁽²⁹⁾ que derrière cette triple classification on trouve l'idée qu'un individu peut être engagé sans avoir l'intention, ou qu'il peut avoir l'intention sans avoir la capacité et ainsi de suite.

Chaque indicateur est évalué comme étant « fortement présent », « partiellement présent » ou « absent » et les scores sont enregistrés dans une feuille d'enregistrement récapitulative. L'instrument fournit pour cela des directives claires guidant son utilisation ⁽³⁰⁾.

Il faut préciser que si l'ERG22+ se concentre sur l'individu, il prend également en compte le rôle de facteurs et circonstances qui lui sont externes et qui peuvent avoir influencé son engagement et/ou son implication dans l'extrémisme ⁽³¹⁾.

Les évaluateurs sont encouragés à utiliser autant de sources d'information que possible et les individus ciblés par cet instrument sont invités à participer au processus, que ce soit par le biais d'un entretien ou par écrit. Lorsqu'ils décident de ne pas collaborer, l'outil est complété en fonction d'informations collatérales, mais ils ont toujours la possibilité de vérifier l'ERG22+ finalisé. Pour cette raison, le processus d'évaluation de cet outil est considéré comme étant « collaboratif » ⁽³²⁾. Le processus d'évaluation comprend un texte précisant les éléments importants de l'engagement d'un individu dans l'extrémisme, ainsi que son délit, une formulation du cas, une évaluation des risques et des besoins, et des directives relatives à la façon de gérer correctement les risques et destinées à une intervention ⁽³³⁾.

La plupart des facteurs de risque de cet instrument sont dynamiques, ce qui implique que de nouvelles évaluations doivent être régulièrement réalisées pour mettre en évidence les progrès ou les changements, dans l'objectif d'étayer les décisions relatives aux risques et à la gestion de la peine ⁽³⁴⁾.

L'ERG22+ contient un outil d'évaluation destiné à être utilisé avec des délinquants vulnérables non condamnés pour des délits terroristes mais considérés comme courant un risque de radicalisation. Cette version abrégée de l'ERG22+ permet de décider si une évaluation complète est nécessaire ⁽³⁵⁾.

Évaluateurs

⁽²⁴⁾ Herzog-Evans, A Comparison, p.7.

⁽²⁵⁾ Lloyd & Dean, ERG22+ structured, p.6, p.8.

⁽²⁶⁾ Lloyd, Extremist Risk Assessment, p.17.

⁽²⁷⁾ Ibid., p.13, p.18.

⁽²⁸⁾ Lloyd & Dean, The Development, p.40.

⁽²⁹⁾ Herzog-Evans, A Comparison, p.9.

⁽³⁰⁾ Lloyd & Dean, The Development, p.47.

⁽³¹⁾ Lloyd, Extremist Risk Assessment, p.13.

⁽³²⁾ Lloyd, Extremist Risk Assessment, p. 16.

⁽³³⁾ Lloyd, Extremist Risk Assessment, p.15.

⁽³⁴⁾ Ibid.

⁽³⁵⁾ Cornwall & Molenkamp, Developing, Implementing and Using, p.6.

Dans l'idéal, seuls des psychologues médico-légaux pleinement qualifiés ou des agents de probation expérimentés et rompus à l'utilisation de directives professionnelles structurées devraient employer l'ERG22+ ⁽³⁶⁾.

Utilisateurs finaux de l'outil

L'ERG22+ est largement accepté au sein des services de sécurité anglais et gallois qui contrôlent le risque extrémiste en environnement carcéral, où l'utilisation de ce outil est destinée à orienter les décisions relatives à la planification des peines, aux interventions, aux transferts, à la libération conditionnelle, etc.⁽³⁷⁾.

Principaux résultats des évaluations scientifiques

Une étude menée par Lloyd et Dean en 2015 ⁽³⁸⁾ a fait apparaître que l'ERG était utilisé au Royaume-Uni pour appuyer les évaluations relatives aux délinquants d'extrême droite, aux activistes des droits des animaux, aux femmes extrémistes et aux membres de gang dont les activités délinquantes reposent sur une association criminelle. Ils en ont conclu que cet outil pourrait probablement s'avérer utile pour évaluer des manifestations d'extrémisme dans d'autres pays, en fonction de la situation géopolitique.

En 2018, Herzog-Evans a comparé le VERA-2R et l'ERG22+ dans le contexte français de la probation et des terroristes condamnés. Elle a mis en évidence l'importance que l'ERG22+ accorde aux problèmes d'identité en tant que facteurs d'extrémisme. L'auteure a en outre conclu que l'ERG22+ était plus adapté à l'évaluation de délinquants terroristes n'ayant pas nécessairement commis un acte de violence extrémiste ⁽³⁹⁾.

Dans une étude récente, Knudsen a fait remarquer que tous les avantages liés aux indicateurs de l'ERG22+ semblent conditionnés au fait qu'ils sont réservés aux utilisations, évaluateurs et groupes cibles pour lesquels ils ont été conçus à l'origine. Il juge donc que l'utilisation de cet instrument avec des délinquants non terroristes pourrait s'avérer problématique, tout comme son utilisation par un seul évaluateur (psychologue ou psychiatre) n'ayant pas bénéficié d'une formation appropriée ⁽⁴⁰⁾.

Dans une étude datant de 2019 ⁽⁴¹⁾, Powis, Randhawa et Bishopp se sont penchés sur les propriétés structurelles de l'ERG22+ dans le cadre d'un processus de validation. 171 ERG22+ au total ont été pris en compte dans l'analyse, qui a conclu que l'outil est efficace en tant qu'instrument de formulation des risques et des besoins des délinquants extrémistes violents. L'analyse proposait cinq domaines de différenciation : Identité et influence externe ; Motivation et idéologie ; Capacité ; Criminalité ; Statut et influence personnelle ; Toutefois, deux facteurs (Santé mentale et exaltation, Camaraderie et aventure) font apparaître une certaine ambiguïté et ne se s'inscrivent pas de façon précise dans ces domaines. L'étude a également établi que l'ERG22+ présentait une bonne cohérence d'ensemble mais que cette cohérence était moindre pour certains domaines, en particulier ceux qui contiennent peu d'éléments. Il a été souligné que l'étude présentait un certain nombre de limites ; l'analyse n'intégrait que des extrémistes islamistes et peu de femmes y ont participé.

Le RRAP (Radicalisation Risk Assessment in Prisons)

Origine

La boîte à outils RAPP (Radicalisation Risk Assessment in Prisons) a été conçue depuis 2015 dans le cadre du projet « Prévention de la radicalisation dans les prisons » de la Commission européenne ⁽⁴²⁾. Elle est le fruit d'une coopération transnationale entre des organismes de recherche publics, la recherche privée et des représentants et praticiens des services correctionnels ⁽⁴³⁾.

Objectifs de l'outil

⁽³⁶⁾ Lloyd & Dean, ERG22+ structured, p.22.

⁽³⁷⁾ Lloyd & Dean, The Development, p.49.

⁽³⁸⁾ Ibid., p.51.

⁽³⁹⁾ Herzog-Evans, A Comparison, pp.9-10.

⁽⁴⁰⁾ Knudsen, Measuring radicalisation.

⁽⁴¹⁾ Powis et al., An Examination of the Structural Properties, p.1.

⁽⁴²⁾ R2PRIS, RRAP.

⁽⁴³⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, Developing, Implementing and Using, p.4.

Le RRAP a pour objectif de fournir une évaluation complète des vulnérabilités et risques de radicalisation des détenus ⁽⁴⁴⁾, afin de permettre au personnel pénitentiaire d'agir de façon appropriée dans des situations spécifiques ⁽⁴⁵⁾.

Population cible

Le RAPP concerne les individus de la population carcérale générale qui sont vulnérables à la radicalisation ou montrent des signes de radicalisation ⁽⁴⁶⁾. Cet outil n'est donc pas censé être utilisé avec des détenus condamnés pour des faits de violence de nature extrémiste, pour des délits terroristes ou faisant partie d'une organisation terroriste ⁽⁴⁷⁾. Il convient également de noter que cet instrument cible tous les types d'extrémistes ⁽⁴⁸⁾.

Principales caractéristiques et structure

Le RAPP est constitué d'une batterie d'instruments d'évaluation des risques destinés au personnel pénitentiaire occupant diverses positions hiérarchiques ⁽⁴⁹⁾. Le premier instrument, la « vue d'hélicoptère » (vue d'ensemble), est destiné à collecter des informations auprès des directeurs et/ou administrateurs de prison et prend en compte le rôle des facteurs situationnels dans le processus de radicalisation ⁽⁵⁰⁾.

Le deuxième outil, intitulé « Principes directeurs pour les observations comportementales de première ligne », aide le personnel de première ligne (agents pénitentiaires, éducateurs, professeurs, travailleurs sociaux, etc.) à signaler les comportements (ou modifications de comportement) de détenus susceptibles d'externaliser leur radicalisation cognitive ⁽⁵¹⁾.

Le troisième instrument, le « Dépistage de la radicalisation individuelle », fournit une idée plus précise des risques liés au détenu examiné ⁽⁵²⁾. Suivant une approche par JPS, il comprend 39 éléments répartis en 9 dimensions. La « gravité » de chaque dimension est évaluée en utilisant une échelle allant de un à cinq, qui indique une vulnérabilité faible, modérée ou élevée. Enfin, l'évaluateur détermine la catégorie de risque ou la nécessité d'une intervention ⁽⁵³⁾.

Évaluateurs

Les différents outils compris dans le RAPP évaluent la perception de trois publics différents : les directeurs/administrateurs de prison, le personnel de première ligne et le personnel technique (principalement des psychologues ou des employés ayant bénéficié d'une formation appropriée pour mener des évaluations psychologiques) ⁽⁵⁴⁾.

Utilisateurs finaux de l'outil

La boîte à outils RRAP est conçue pour aider les professionnels travaillant en environnement carcéral ⁽⁵⁵⁾.

Le modèle IR46 (Islamic Radicalisation Model 46)

Origine

Le modèle IR46 (Islamic Radicalisation Model 46) a été présenté en 2016 par la police néerlandaise, en collaboration avec le Ministère de la défense et le Ministère de la Justice et de la sécurité ⁽⁵⁶⁾. Il a été conçu en s'appuyant sur la littérature internationale, des entretiens avec des experts universitaires et des études de cas ; l'outil est mis à jour tous les trois ans ⁽⁵⁷⁾.

⁽⁴⁴⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent, p.11.

⁽⁴⁵⁾ R2PRIS, RRAP.

⁽⁴⁶⁾ Heide et al., The Practitioner's Guide, p.14.

⁽⁴⁷⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent, p.12.

⁽⁴⁸⁾ Cornwall & Molenkamp, Developing, Implementing and Using, p.4.

⁽⁴⁹⁾ R2PRIS, RRAP.

⁽⁵⁰⁾ Ibid.

⁽⁵¹⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent, p.12.

⁽⁵²⁾ R2PRIS, RRAP.

⁽⁵³⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, Developing, Implementing and Using, p.5.

⁽⁵⁴⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent, p.11, p.12.

⁽⁵⁵⁾ Heide et al., The Practitioner's Guide, p.19.

⁽⁵⁶⁾ Heide et al., The Practitioner's Guide, p.14.

⁽⁵⁷⁾ LLoyd, Extremist Risk Assessment, p.19.

Objectifs de l'outil

La police néerlandaise décrit l'IR46 comme une méthode d'alerte précoce destinée aux professionnels du secteur de la sécurité ; son but est de reconnaître des signes d'extrémisme islamiste chez des individus et de déterminer dans quelle mesure une personne est « prête » à commettre des violences (le degré de radicalisation) ⁽⁵⁸⁾. L'objectif de cet outil ne consiste donc pas à prévoir mais plutôt à évaluer le risque actuel. À cette fin, l'IR46 fournit un aperçu général des informations disponibles sur un individu ⁽⁵⁹⁾, à partir duquel les professionnels peuvent estimer s'il y a réellement motif à s'inquiéter et, si c'est le cas, agir de façon appropriée ⁽⁶⁰⁾.

Population cible

L'IR46 est utilisé avant le délit, s'intéresse aux individus (à partir de 12 ans) de la population générale et se limite à la seule radicalisation islamiste ^(61, 62).

Principales caractéristiques et structure

Cet outil adopte une approche par JPS et compte quatre phases (Preliminaire ; Éloignement social ; Djihadisation ; Djihad/extrémisme), avec 46 indicateurs reliés à deux axes : « Idéologie » et le « Contexte social » de la personne examinée ⁽⁶³⁾. Ces deux axes fonctionnent en parallèle et, en fonction de chaque cas, les « indicateurs liés à l'idéologie » sont plus prononcés que les « indicateurs de contexte social », ou inversement ⁽⁶⁴⁾.

Tableau 1 : IR46 extraits résultats

	Idéologie	Contexte social
Phases	Djihad/Extrémisme	
	Djihadisation	
	Éloignement social	
	Phase préliminaire	

Le modèle comprend un nombre illimité d'indicateurs de protection ⁽⁶⁵⁾ et l'évaluateur peut également ajouter à l'évaluation des facteurs propres au cas lorsque cela lui semble approprié ⁽⁶⁶⁾.

L'IR46 ne repose pas exclusivement sur des données objectives ; on peut également y intégrer des informations basées sur les « convictions profondes » d'un fonctionnaire de police ⁽⁶⁷⁾. Il y a lieu de noter que cet instrument n'exige pas un niveau d'information minimum ⁽⁶⁸⁾ ; si des informations supplémentaires peuvent entraîner l'évaluation de plus de facteurs, un plus grand nombre de facteurs ne se traduit pas nécessairement par un niveau plus élevé d'extrémisme. Les facteurs correspondent soit à la phase, soit au degré de radicalisation ⁽⁶⁹⁾.

⁽⁵⁸⁾ Politie Nederland, *Islamitisch*.

⁽⁵⁹⁾ LLoyd, *Extremist Risk Assessment*, p.19.

⁽⁶⁰⁾ Heide et al., *The Practitioner's Guide*, p.16, p.18.

⁽⁶¹⁾ Politie Nederland, *Islamitisch*.

⁽⁶²⁾ Heide et al., *The Practitioner's Guide*, p.16.

⁽⁶³⁾ LLoyd, *Extremist Risk Assessment*, p.15.

⁽⁶⁴⁾ *Ibid.*, p.20.

⁽⁶⁵⁾ *Ibid.*

⁽⁶⁶⁾ Heide et al., *The Practitioner's Guide*, p.15.

⁽⁶⁷⁾ Heide et al., *The Practitioner's Guide*, p.15.

⁽⁶⁸⁾ *Ibid.*, p.20.

⁽⁶⁹⁾ LLoyd, *Extremist Risk Assessment*, p.20.

Tous les indicateurs sont considérés comme dynamiques et susceptibles d'évoluer au fil du temps ; en fait, la validité de cet instrument dépend, entre autres facteurs, de la fréquence des réévaluations ⁽⁷⁰⁾. En ce sens, il est recommandé que l'IR46 devienne un élément d'une stratégie multidisciplinaire continue pour la surveillance et les actions correctives ⁽⁷¹⁾.

Évaluateurs

Dans l'idéal, il doit s'agir de praticiens expérimentés travaillant dans la police, les services de renseignement ou un service de probation/pénitentiaire, dotés de compétences analytiques et ayant un accès complet au plus haut niveau d'information ⁽⁷²⁾.

Utilisateurs finaux de l'outil

L'IR46 aide la police, les services de renseignement et ce qu'on appelle les « fournisseurs de soins » (organisations en interaction étroite avec les individus suspectés de radicalisation) à reconnaître à un stade précoce les signaux d'extrémisme islamiste ⁽⁷³⁾.

Principaux résultats des évaluations scientifiques de cet outil

Dans un rapport de 2019 décrivant les cadres destinés à évaluer la violence extrémiste, Monica Lloyd soulignait quelques points forts de l'IR46 ; parmi ceux-ci on peut citer sa grande utilité pour les membres des forces de l'ordre surveillant le risque de radicalisation dans la communauté, ainsi que le fait que cet outil est convivial et a un sens pour les intervenants. Parmi ses limites, on a fait remarquer que l'outil ne concerne que l'évaluation des délits extrémistes islamistes et le fait qu'il n'est conçu que pour une évaluation pré-délictueuse excluant le délinquant du processus d'évaluation ⁽⁷⁴⁾.

Le RADAR-iTE (Rule-based analysis of potentially destructive perpetrators to assess acute risk – Islamist terrorism)

Origine

L'outil d'évaluation RADAR-iTE est le fruit d'une coopération entre l'Office fédéral de police criminelle allemand (BKA) et des chercheurs de l'Université de Constance ⁽⁷⁵⁾. Il est utilisé en Allemagne depuis 2017.

Objectifs de l'outil

L'outil est destiné à l'identification d'un individu islamiste extrémiste susceptible de s'engager dans un comportement violent ; certains ont appelé cet instrument un « système policier prédictif » adapté aux djihadistes ⁽⁷⁶⁾.

Population cible

Le RADAR-iTE concerne d'abord les individus déjà considérés comme présentant un risque très élevé (terroristes notoires, y compris de retour d'Irak et de Syrie), ainsi que les salafistes incarcérés sur le point d'être libérés ⁽⁷⁷⁾.

Principales caractéristiques et structure

Cet instrument, qui connaît aujourd'hui sa seconde version (RADAR-iTE 2.0), rend possible une procédure d'évaluation des risques largement normalisée par le biais d'une estimation quantitative et qualitative ⁽⁷⁸⁾.

Le processus d'évaluation est effectué en deux étapes. La première implique la collecte de toutes les informations disponibles sur l'individu extrémiste par le fonctionnaire de police en charge du cas. La deuxième étape comprend un questionnaire (73 questions) sur le djihadiste, les réponses possibles étant « Oui », « Non » ou « Ne sait pas ». Il comprend des questions relatives aux événements personnels et

⁽⁷⁰⁾ Heide et al., *The Practitioner's Guide*, p.21.

⁽⁷¹⁾ Lloyd, *Extremist Risk Assessment*, p.21.

⁽⁷²⁾ Ibid.

⁽⁷³⁾ Heide et al., *The Practitioner's Guide*, p.14.

⁽⁷⁴⁾ Lloyd, *Extremist Risk Assessment*, p.22.

⁽⁷⁵⁾ Bundeskriminalamt, *Presseinformation: Neues Instrument*.

⁽⁷⁶⁾ Flade, *Germany's risk assessment tool*.

⁽⁷⁷⁾ Ibid.

⁽⁷⁸⁾ Ambos, *The terrorist*.

sociaux ainsi qu'au réseau social, et également à une preuve de voyage motivé par le djihad, à des antécédents de violence, etc.⁽⁷⁹⁾. Les questions prennent également en compte des caractéristiques qui pourraient entraîner une diminution du risque ⁽⁸⁰⁾, comme : La personne examinée collabore-t-elle avec les forces de l'ordre ? et cet individu est-il en lien avec des personnes n'appartenant pas à la communauté salafiste ?

Selon les conclusions, le RADAR-iTE classe les individus dans une échelle de salafisme extrémiste comprenant deux catégories : « modéré » et « élevé ». Cette classification est utilisée pour déterminer le besoin d'une intervention, et également pour préciser le calendrier des évaluations ultérieures selon que la personne est considérée comme constituant un danger ou selon la nature du risque ⁽⁸¹⁾.

Il faut cependant noter que la simple classification d'une personne comme étant à « haut risque » ne déclenche pas en soi la moindre mesure ; la police effectue plutôt, dans un deuxième temps, une évaluation au cas par cas dans le cadre du [RISKANT](#) (*Risk analysis of those inclined to act on Islamist motivations*). Développé entre 2017 et 2020, le RISKANT fournit des orientations pratiques spécialement adaptées aux sujets de préoccupation perçus de la part d'individus à haut risque ⁽⁸²⁾.

Le RADAR-iTE tire parti de toutes les informations disponibles relatives à la vie d'un individu et base son analyse sur le « comportement observable » d'un suspect, plutôt que sur ses habitudes religieuses ou son idéologie qui pourraient ne jouer qu'un rôle mineur pour certaines des personnes dangereuses ciblées ⁽⁸³⁾.

Évaluateurs

Depuis 2017, le BKA a commencé à former les services de police du pays à l'utilisation du RADAR-iTE. Les fonctionnaires de police formés sont responsables de la conduite de l'évaluation.

Utilisateurs finaux de l'outil

Cet instrument est actuellement utilisé par les services de police en Allemagne et on estime qu'il s'agit de la première évaluation nationale des salafistes militants connus de la police allemande ⁽⁸⁴⁾.

Principaux résultats des évaluations scientifiques de cet outil

En 2018, Itälunni et Frisk ⁽⁸⁵⁾ concluaient que le RADAR-iTE présente un fort potentiel pour réduire les déficits de communication entre les services des 16 États allemands dotés de législations différentes. Le RADAR-iTE a été d'autre part récemment étudié à l'Université Laurea en Finlande, dans le but de réaliser une fiche d'instruction destinée à la formation des commissaires et de la police en général. Cette fiche est destinée aux personnes utilisant l'outil pour la première fois ou traitant leur premier cas et ayant besoin d'un aide-mémoire et de conseils sur la façon de l'utiliser ⁽⁸⁶⁾.

Principales différences entre ces outils

Bases de la conception de l'outil

Si le VERA-2R et le RRAP ont pour l'essentiel été conçus en se basant sur la littérature disponible à un moment donné, l'ERG22+ et l'IR46 se basent à la fois sur la littérature et sur des études de cas. En ce qui concerne le RADAR-iTE, son élaboration a pris en compte certains outils existants d'évaluation des risques adaptés aux délinquants violents.

Objectifs de l'outil

En évaluant une personne susceptible de s'engager dans un comportement violent, le principal objectif du VERA-2R et de l'ERG22+ consiste à gérer le risque, ce qui contribue à déterminer la planification de la peine,

⁽⁷⁹⁾ Itälunni & Frisk, Creating an instruction.

⁽⁸⁰⁾ Bundeskriminalamt, *Presseinformation: Neues Instrument*.

⁽⁸¹⁾ Itälunni & Frisk, Creating an instruction.

⁽⁸²⁾ Ambos, *The terrorist*.

⁽⁸³⁾ Bundeskriminalamt, *Presseinformation: Neues Instrument*.

⁽⁸⁴⁾ Flade, *So funktioniert*.

⁽⁸⁵⁾ Itälunni & Frisk, Creating an instruction.

⁽⁸⁶⁾ Itälunni, Development of the RADAR-iTE instruction card.

à promouvoir une intervention efficace et performante, et à suivre l'efficacité ^(87, 88). En revanche, le principal objectif du RRAP est d'évaluer le degré de vulnérabilité et le risque de radicalisation de détenus dans la population carcérale générale ^(89, 90).

En ce qui concerne l'IR46 et le RADAR-iTE, ces deux instruments aident les professionnels du domaine de la sécurité à reconnaître un individu affichant des signes d'extrémisme islamiste et susceptible de s'engager dans un comportement violent ; en évaluant ce risque, ces outils permettent à ces professionnels de prendre les mesures appropriées.

Population cible

Le VERA-2R et l'ERG22+ mettent l'accent sur les individus condamnés pour des délits de nature terroriste et le RADAR-iTE s'intéresse principalement à ceux qui sont déjà considérés comme présentant un risque très élevé (terroristes notoires et salafistes incarcérés) ⁽⁹¹⁾, le RRAP s'attachant quant à lui aux individus incarcérés vulnérables à la radicalisation. Pour ce qui est de l'IR46, il cible les sujets de la population générale qui manifestent des signes de radicalisation ⁽⁹²⁾.

De leur côté, le VERA-2R, l'ERG22+ et le RRAP ciblent toutes les formes d'extrémisme, quelle qu'en soit la motivation idéologique (religieuse, politiques ou sociale), alors que l'IR46 et le RADAR-iTE se limitent au seul extrémisme islamiste.

Il a d'autre part été souligné ^(93, 94) que si la population cible de l'ERG22+ manifeste un faible niveau d'extrémisme n'impliquant pas nécessairement une participation à une attaque terroriste en tant que telle, le VERA-2R s'intéresse aux actes de terrorisme « classique », d'un niveau plus élevé.

Principales caractéristiques et structure

Les cinq instruments d'évaluation précédemment analysés adopte une approche par JPS. Comme nous l'avons expliqué dans la première partie de cet article, ce type d'approche signifie que ces outils sont structurés mais qu'ils réservent un rôle au jugement professionnel, ce qui permet de les utiliser de façon souple et individualisée ⁽⁹⁵⁾.

Tous ces outils diffèrent quant au nombre de facteurs de risque qu'ils comportent, et certains d'entre eux permettent explicitement à l'évaluateur d'intégrer tout autre indicateur qu'il estime pertinent pour le processus ; c'est le cas de l'ERG22+ et de l'IR46.

En termes d'indicateurs de protection, le VERA-2R les intègre expressément mais le modèle IR46 permet d'intégrer un nombre non limité de facteurs de protection et les questions du RADAR-iTE tiennent compte des aspects pouvant impliquer une réduction du risque. À l'inverse, pour les concepteurs de l'ERG, il a paru plus pertinent de considérer l'absence d'un indicateur de risque comme constituant un facteur de protection ⁽⁹⁶⁾.

Il faut souligner que tous ces outils, même s'ils sont axés sur les individus, prennent également en compte les facteurs contextuels (réseaux, liens personnels, etc.) ayant pu influencer leur engagement dans l'extrémisme ⁽⁹⁷⁾. Par ailleurs, l'ERG22+, en particulier, intègre une approche de formulation des cas dans laquelle les évaluateurs prennent non seulement en considération l'existence d'un facteur, mais également son rôle dans le délit ⁽⁹⁸⁾.

⁽⁸⁷⁾ Lloyd & Dean, ERG22+ structured, pp.6-8.

⁽⁸⁸⁾ LLoyd, Extremist Risk Assessment, p.17.

⁽⁸⁹⁾ Heide et al., The Practitioner's Guide, p.16.

⁽⁹⁰⁾ R2PRIS, RRAP.

⁽⁹¹⁾ Flade, Germany's risk assessment tool.

⁽⁹²⁾ Heide et al., The Practitioner's Guide, pp.16-18.

⁽⁹³⁾ Lloyd & Dean, ERG22+ structured, p.11.

⁽⁹⁴⁾ Herzog-Evans, A Comparison, p.12.

⁽⁹⁵⁾ Guy et al., Assessing Risk of Violence.

⁽⁹⁶⁾ Lloyd & Dean, ERG22+ structured, p.19.

⁽⁹⁷⁾ LLoyd, Extremist Risk Assessment, p.13.

⁽⁹⁸⁾ Lloyd & Dean, The Development, p.48.

Et, même si on observe certains recoupements entre les différents indicateurs inclus dans ces outils ⁽⁹⁹⁾, ces derniers mettent en avant des notions différentes ; si l'idéologie est essentielle pour le VERA-2R, l'ERG22+ s'attache plus à l'identité ⁽¹⁰⁰⁾ et le RADAR-iTE base son analyse sur l'origine sociale du suspect ⁽¹⁰¹⁾.

En ce qui concerne la quantité et la qualité des informations nécessaires pour réaliser un processus d'évaluation, celles-ci diffèrent selon les instruments, mais elles sont toutes renseignées par le professionnel et non par le suspect ⁽¹⁰²⁾. En fait, si tous ces outils recommandent d'utiliser l'ensemble des informations disponibles sur l'individu examiné, il est possible de les utiliser sans s'entretenir avec la personne concernée ⁽¹⁰³⁾. En ce qui concerne l'IR46, son utilisation ne nécessite aucun niveau minimum d'information et l'évaluateur peut se baser sur des informations découlant d'une « conviction profonde ».

Enfin, une caractéristique essentielle partagée par ces outils est le fait que le risque est considéré comme étant dynamique et fluctuant ; de ce fait, il est fortement recommandé (voire exigé) de réaliser de fréquentes réévaluations.

Utilisateurs finaux de l'outil

Les utilisateurs de ces outils peuvent être divisés en deux catégories principales. D'un côté, le VERA-2R, l'ERG22+ et le RRAP sont essentiellement destinés aux professionnels travaillant en environnement carcéral (même si le VERA-2R peut être utilisé dans le cadre de l'ensemble du système de justice pénale). De l'autre côté, l'IR46 et le RADAR-iTE sont principalement destinés à aider la police et les services de renseignement.

On a constaté ⁽¹⁰⁴⁾ que le point commun de presque tous les utilisateurs de ces instruments est qu'ils ont tendance à être en contact étroit avec des sujets considérés comme présentant un risque de radicalisation (ou d'aggravation de celle-ci).

À la page suivante, le tableau 2 passe en revue les cinq instruments sélectionnés et met en évidence leurs principales caractéristiques.

⁽⁹⁹⁾ Heide et al., *The Practitioner's Guide*, p.13.

⁽¹⁰⁰⁾ Herzog-Evans, *A Comparison*, p.14.

⁽¹⁰¹⁾ Bundeskriminalamt, *Presseinformation: Neues Instrument*.

⁽¹⁰²⁾ Heide et al., *The Practitioner's Guide*, p.20.

⁽¹⁰³⁾ *Ibid.*, p.21.

⁽¹⁰⁴⁾ *Ibid.*, p.19.

Tableau 2 : Principales caractéristiques des outils d'évaluation des risques d'extrémisme violent actuellement utilisés en Europe

	VERA-2R	ERG22+	RRAP	IR46	RADAR-ITE
Objectifs de l'outil	Évaluer la probabilité d'un comportement extrémiste violent afin de gérer le risque	Évaluer la probabilité d'un comportement extrémiste violent afin de gérer le risque	Évaluer le degré de vulnérabilité et le risque d'extrémisme, afin de prendre les mesures appropriées	Reconnaître les signes d'extrémisme islamiste ; déterminer les dispositions à recourir à la violence	Reconnaître les individus islamistes susceptibles de s'engager dans un comportement violent
Population cible	Individus extrémistes ou ayant commis des délits de nature terroriste	Individus condamnés pour des délits de nature terroriste	Individus de la population carcérale générale enclins à l'extrémisme violent	Individus de la population générale qui manifestent des signes d'extrémisme	Individus à haut risque (terroristes notoires et salafistes incarcérés)
Types de radicalisme pris en compte	Tous les types d'extrémisme	Tous les types d'extrémisme	Tous les types d'extrémisme	Extrémisme islamiste uniquement	Extrémisme islamiste uniquement
Structure	<ul style="list-style-type: none"> • Approche par JPS • 45 indicateurs / 8 domaines • Les facteurs de protection sont expressément intégrés • Accent mis sur l'idéologie • Entretien non obligatoire • Réévaluations nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche par JPS • 22 indicateurs / 3 domaines • Possibilité d'intégrer tout autre facteur pertinent • L'absence d'un facteur est considérée comme un facteur de protection • Prise en compte du rôle d'un facteur • Accent mis sur l'identité • Entretien non obligatoire • Disponibilité d'un outil de détection • Réévaluations nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Batterie d'outils destinés aux directeurs/administrateurs de prison, au personnel de première ligne et au personnel technique • Son « Dépistage de la radicalisation individuelle » adopte une approche par JPS • 39 éléments / 9 dimensions • Réévaluations nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche par JPS • 4 phases / 46 indicateurs • 2 axes : Idéologie et Contexte social • Nombre illimité de facteurs de protection • Possibilité d'intégrer d'autres facteurs adaptés au cas • Pas de niveau minimum d'information requis • Réévaluations nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Outil largement normalisé • Questionnaire : 73 éléments • Comprend des questions liées à une diminution du risque • Accent mis sur le comportement observable du suspect • Évaluation au cas par cas au cours d'une deuxième étape, dans le cadre de RISKANT • Réévaluations nécessaires
Utilisateurs finaux	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels du système de justice pénale • Largement utilisé dans l'UE 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels en milieu carcéral surveillant les extrémistes • Utilisé en Angleterre et au Pays de Galles 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels en milieu carcéral à différents niveaux • Utilisé par certains États membres de l'UE 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels du secteur de la sécurité • Utilisé par la police néerlandaise 	<ul style="list-style-type: none"> • Police et services de renseignement • Utilisé par la police allemande

Formations dispensées dans les États membres de l'UE

Comme les États membres de l'UE présentent un certain nombre de différences en matière de besoins et de contextes, il n'est pas facile de comparer l'utilisation de ces instruments, pas plus que les formations dispensées. Il semble néanmoins exister un fort consensus sur le fait que le personnel doit bénéficier d'une formation pour réaliser les évaluations de la façon la plus efficace et la plus professionnelle. Étant donné la diversité des approches observées en Europe, cet article examinera de façon générale certaines propositions, en s'intéressant aux initiatives existantes dans ce domaine et en essayant de fournir une vue d'ensemble avec des éléments présentant un intérêt concret.

Le VERA-2R s'accompagne d'une formation et d'une autorisation d'utilisation de l'outil, tout comme l'ERG22+. Les professionnels doivent suivre une formation VERA-2R spécifique pour obtenir le manuel ou le guide officiel VERA-2R©. Ils reçoivent un certificat et ont accès à l'environnement extranet du site Web VERA-2R. Le manuel soumis à droits d'auteur comporte une description du contexte scientifique, des instructions pour l'utilisation de l'outil et une connaissance approfondie des variables de VERA-2R. D'autre part, la formation approfondit les résultats des recherches, les concepts essentiels de l'outil et les principaux éléments du JPS. Elle comprend également une analyse de la mise en œuvre et d'expériences réelles. À l'issue de cette formation, il est recommandé de suivre chaque année une journée de suivi. Celle-ci est consacrée à la compréhension des problèmes de mise en œuvre et à la rédaction de rapports avec des exemples de formulaires et un cas de formation. En ce qui concerne l'accréditation, le VERA-2R dispose de droits d'auteur et d'une marque commerciale pour les pays européens (NIFR, services pénitentiaires néerlandais, Nils Duits) et certains pays extra-européens (D. Elaine Pressman). Les détails relatifs aux coûts de formation et de certification ne sont pas accessibles au public.

- En ce qui concerne l'ERG22+ au Royaume-Uni, il s'accompagne de conseils et d'une formation. D'une durée de deux jours environ, celle-ci aborde certains éléments importants, tels que : « un bref historique de l'instrument lui-même, la littérature essentielle sur le sujet, la façon dont les directives doivent être utilisées, le risque important et les circonstances associés à l'extrémisme, la façon de traduire l'analyse en conclusions concrètes, la façon de rapporter les évaluations et, plus important, la pratique avec trois études de cas »⁽¹⁰⁵⁾. Ces formations ne sont dispensées que par le HMPPS (Her Majesty's Prison and Probation Service), en général au personnel du HMPPS. À l'issue de la formation, l'utilisateur est autorisé à utiliser l'instrument. Des licences sont disponibles, tant éducatives que commerciales.
- Pour ce qui est du RRAP, une formation est systématiquement prévue. En ce qui concerne ses instruments spécifiques, à savoir la Vue d'hélicoptère et les Principes directeurs pour les observations comportementales de première ligne, deux journées de formation et une demi-journée de formation en ligne sont nécessaires. Après la mise en œuvre, une autre demi-journée de contrôle est également prévue. Enfin, pour le Dépistage de la radicalisation individuelle, trois jours sont nécessaires (en ligne et en présentiel) et un contrôle après mise en œuvre est également exigé dans le cadre de deux sessions d'une demi-journée.
- En ce qui concerne l'IR46, il semble que la formation soit plus courte (de l'ordre d'une demi-journée). Elle aborde « entre autres compétences, les bases théoriques du modèle, des études de la littérature, des études de cas, la comparaison avec d'autres modèles et la façon d'utiliser les directives ou d'interpréter les résultats possibles »⁽¹⁰⁶⁾.
- Pour le RADAR-iTE, il est également nécessaire de suivre une formation consacrée aux directives techniques et éthiques. Les sujets abordés sont la législation à respecter, le processus de recueil des données et l'évaluation en elle-même. La formation analyse la diversité des sources d'information et leur utilisation, en s'efforçant de promouvoir une procédure efficace pour réaliser une évaluation

⁽¹⁰⁵⁾ LLoyd, *Extremist Risk Assessment*, p.16.

⁽¹⁰⁶⁾ *Ibid.*, p.21.

précise des risques. Certains articles indiquent que le système RISKANT constitue pour la police une approche utile, guidant son action contre certains individus associés à l'extrémisme violent.

En ce qui concerne les autres instruments, même ceux qui ne sont pas abordés dans le présent article, les formations ne sont pas structurées. Le MLG (Multi-Level Guidelines) Version 2, par exemple, peut être utilisé sans formation spécifique dans la mesure où il est possible de le mettre en œuvre de différentes façons. Des outils tels que l'IVP (Identifying Vulnerable People) pourrait dans un avenir proche s'accompagner d'une formation officielle. La variété de ces approches appuie l'idée selon laquelle une formation officielle n'a pas été conçue dans tous les cas.

Certains aspects communs aux formations proposées sont mentionnés ci-dessous :

- En général, les formations sont liées à l'utilisation d'instruments spécifiques. Aucune formation plus large, consacrée à plusieurs instruments et à leurs possibilités, n'a été dispensée jusqu'à présent.
- Les formations sont de courte durée.
- Les instruments et les formations sont habituellement conçus dans le cadre du JPS. La combinaison du jugement professionnel et de facteurs empiriques liés à l'extrémisme violent est une approche commune à la plupart des instruments et des formations.
- La plupart des formations intègrent des études de cas, ainsi qu'un contrôle de suivi après la mise en œuvre et/ou l'accréditation.

Perspectives d'avenir

La dernière partie de cet article donne quelques recommandations et questions à approfondir pour améliorer l'utilisation des instruments d'évaluation des risques.

Pour commencer, il semble souhaitable de parvenir à une **définition commune des concepts relatifs à l'extrémisme violent**. Cette absence de consensus a non seulement des conséquences sur les développements théoriques mais également sur la pratique professionnelle quotidienne. De ce fait, même si les instruments semblent mesurer des choses similaires et viser les mêmes objectifs, les concepts sous-jacents et le cadre diffèrent souvent. En ce sens, même si les outils sont généralement conçus en fonction de besoins nationaux, il faudrait définir et accepter un langage commun.

D'autre part, **que sont censés mesurer les instruments ?** Certains sont destinés à identifier des niveaux de risque, d'autres sont censés évaluer les risques et les facteurs dynamiques, et certaines approches tentent d'évaluer la probabilité de futures actions violentes. Il serait utile de clarifier les résultats réels et les objectifs spécifiques : évaluer l'existence d'idées et pensées extrémistes est une chose, essayer de prévoir les actions à venir par le biais d'évaluations structurées semble en être une autre.

Concernant la **validation de ces outils**, la première question est de savoir qui sera chargé de cette validation, dans la mesure où de « nombreuses études d'évaluation ont été conduites par leurs propres auteurs »⁽¹⁰⁷⁾. En ce sens, même s'il semble difficile de procéder à une validation psychométrique des instruments dans le contexte carcéral, la vérité est « qu'aucun des instruments d'évaluation existants n'a été soumis au même degré de validation que les outils d'évaluation utilisés dans d'autres disciplines »⁽¹⁰⁸⁾. La validation des outils existants pourrait-elle être envisagée dans un avenir proche ? Quel est le rôle devant être joué par les concepteurs dans ces processus de validation ? Est-il possible d'apporter une plus grande rigueur méthodologique aux instruments ? Si tel est le cas, comment peut-on y parvenir ?

En ce qui concerne ce point, il semble intéressant de déterminer si les futurs instruments de gestion du risque utiliseront des facteurs liés empiriquement à l'extrémisme violent. Il est évident que cette approche empirique nécessitera des recherches, ne serait-ce que pour mieux comprendre les éléments directement associés à certains comportements préoccupants. En outre, si nous sommes d'accord sur le fait que le risque

⁽¹⁰⁷⁾ Meloy & Gill, The lone-actor terrorist.

⁽¹⁰⁸⁾ RTI International, Countering Violent Extremism, p.35.

est dynamique et variable, les outils doivent accorder la priorité aux éléments et facteurs dynamiques plutôt que privilégier des variables statiques, quelle que paraisse leur pertinence. En ce qui concerne les instruments qui les ignorent, l'existence de facteurs de protection devrait également être prise en compte.

L'un des débats les plus importants relatifs aux **instruments d'évaluation des risques** concerne les avantages potentiels de ces outils : **pourquoi en avons-nous besoin ?** Selon des modèles d'intervention tels que le modèle Risque-besoin-réceptivité ⁽¹⁰⁹⁾, l'intensité des programmes d'intervention doit se baser sur une évaluation préalable des risques. Dans ce contexte, des traitements efficaces pour réduire les risques et provoquer un désengagement de la violence extrémiste pourraient bénéficier d'une évaluation précise. Les programmes doivent d'autre part viser des cibles claires (absence d'empathie, tolérance à l'égard de la violence, traits de personnalité anti-sociaux, etc.). À cet égard, les évaluations pourraient jouer un rôle essentiel pour donner une image du fonctionnement social, cognitif, émotionnel et comportemental de l'individu.

Au vu de ce qui vient d'être mentionné, certaines questions se posent pour l'avenir : Les programmes actuels sont-ils basés sur l'identification de cibles psychologiques concrètes ? Le risque est-il évalué dans le but de déterminer l'intensité des interventions de désengagement ? Les propositions psychologiques sont-elles basées sur des évaluations efficaces ?

D'autre part, il semble clair que toute évaluation débouchera sur un certain type de prise de décision, non seulement en termes de programmes de réadaptation mais également en ce qui concerne l'affectation et d'autres mesures dans le domaine de la sécurité. Les instruments existants fournissent-ils suffisamment d'informations précises pour prendre ce type de décisions ? Et, plus important encore, des évaluations sont-elles régulièrement effectuées pour actualiser les changements ?

Enfin, **en quoi consiste l'échange d'informations entre les pays ?** Quels résultats et améliorations sont-ils partagés et commentés ? Nous sommes-nous mis d'accord sur des « indicateurs de succès » pour déterminer ce qui, en termes d'évaluation des risques, semble fonctionner ou non ?

Pour résumer, certaines **recommandations** et **perspectives d'avenir** concrètes sont mentionnées ci-dessous :

1. Une certaine validation des instruments est nécessaire, ne serait-ce que pour connaître les limites relatives aux environnements (principalement les établissements pénitentiaires) et à la population concernée (délinquants extrémistes violents). Même si la critique la plus fréquente est liée à l'absence de validation psychométrique, il faut également mettre en avant les limites dans ce domaine. L'évaluation et l'intervention en milieu carcéral ne s'inscrivent pas toujours dans une méthodologie mathématique. La fiabilité des outils doit néanmoins être discutée et examinée plus en profondeur.
2. Les groupes cibles doivent être mieux définis : terroristes, détenus radicalisés, détenus vulnérables, détenus recruteurs, détenus exposés au risque, etc. Il semble préférable de ne pas utiliser le même instrument pour tous les profils. Si les mêmes outils sont utilisés, il sera nécessaire de séparer les facteurs de risque et de prendre en compte des profils différents.
3. Les questions relatives au choix des professionnels responsables de l'évaluation, au moment de sa réalisation ainsi qu'aux objectifs de ces outils sont essentielles, et actuellement les choses à cet égard ne sont pas totalement claires.
4. Les programmes de désengagement doivent bénéficier des évaluations des risques déjà effectuées. En fait, les niveaux de risque et les besoins criminogènes sont des éléments à prendre en compte lors de la réalisation d'une intervention. À cet égard, il semble qu'il n'y ait que peu de liens entre les évaluations et les programmes.
5. Depuis des années, la plupart des instruments ont été mis en œuvre dans le contexte carcéral. Il est néanmoins nécessaire de tenir en compte des déclencheurs externes et du contexte social, en tant qu'environnement dans lequel reviendra l'individu.
6. Une formation est toujours nécessaire, ne serait-ce que pour expliquer la nature, les facteurs, les objectifs et les types d'évaluation. Il est également nécessaire de préciser les professionnels

⁽¹⁰⁹⁾ Andrews & Bonta, The psychology.

responsables : les rôles des agents pénitentiaires, psychologues et/ou personnel de sécurité ne paraissent pas clairs.

7. Les concepteurs, auteurs et administrations pénitentiaires doivent partager leur travail avec les chercheurs et les universités. Cela pourrait constituer un moyen efficace pour améliorer la précision et procéder à des initiatives de validation difficilement réalisables par le seul personnel pénitentiaire.
8. Il doit y avoir un échange permanent d'informations entre les professionnels : ce qui semble fonctionner ou non, les résultats obtenus et l'utilisation des différents outils sont des questions à évoquer. À cet égard, le rôle de réseaux européens réputés, comme le RAN ou EuroPris, est essentiel.
9. Certaines considérations pratiques doivent être examinées et prises en compte : comment et quand utiliser les instruments, l'utilisation intelligente des informations sensibles, s'il faut ou non mettre à jour ces informations, et le travail concret réalisé par le personnel de première ligne, entre autres. Ces points sont étroitement liés à une approche basée sur « ce qui semble fonctionner » et à la clarification des objectifs fixés.
10. L'extrémisme violent pose de nouveaux problèmes à l'ensemble des États membres de l'UE et le développement d'un instrument européen d'évaluation des risques, adapté aux besoins nationaux spécifiques, est donc quelque chose qui mérite d'être discuté.

Pour approfondir

Voici quelques suggestions de lecture pour les personnes désirant approfondir leurs connaissances sur l'évaluation des risques en environnement carcéral :

- Monahan, J. (2012). The individual risk assessment of terrorism. *Psychology, Public Policy, and Law*, 18(2), 167-205. <https://doi.org/10.1037/a0025792>
- Roberts, K., & Horgan, J. (2008). Risk assessment and the terrorist. *Perspectives on Terrorism*, 2(6), 3-9. <http://www.terrorismanalysts.com/pt/index.php/pot/article/view/38>
- Silke, A. (2014). Risk assessment of terrorist and extremist prisoners. In A. Silke (Ed.), *Prisons, terrorism and extremism: Critical issues in management, radicalisation and reform* (pp.108-121). Routledge.

Bibliographie

Ambos, K. (28 mai 2020). *The terrorist as a “potentially dangerous person”: The German counterterrorism regime*. Just Security. <https://www.justsecurity.org/70264/the-terrorist-as-a-potentially-dangerous-person-the-german-counterterrorism-regime/>

Andrews, D., & Bonta, J. (2006). *The psychology of criminal conduct* (4^{ième} éd.). LexisNexis.

Borum, R. (2015). Assessing risk for terrorism involvement. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(2), 63-87. <https://doi.org/10.1037/tam0000043>

Bundeskriminalamt. (2 février 2017). *Presseinformation: Neues Instrument zur Risikobewertung von potentiellen Gewaltstraftätern RADAR-iTE (regelbasierte Analyse potentiell destruktiver Täter zur Einschätzung des akuten Risikos – islamistischer Terrorismus)*. Bundeskriminalamt. https://www.bka.de/DE/Presse/Listenseite_Pressemitteilungen/2017/Presse2017/170202_Radar.html

Conseil de l'Europe. (2016). *Guide du conseil de l'Europe à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent*. Direction générale I - Droits de l'homme et État de droit. Strasbourg (Octobre 2016).

Dean, G., & Pettet, G. (2017). The 3 R's of risk assessment for violent extremism. *Journal of Forensic Practice*, 19(2), 91-101. <https://doi.org/10.1108/JFP-07-2016-0029>

Commission européenne. (2016). *Violent Extremism Risk Assessment, version 2-revised (VERA-2R)* Pressman, Rinne, Duits, Flockton (2016). https://ec.europa.eu/home-affairs/node/11702_en

Flade, F. (12 juin 2017). *So funktioniert das Radar für radikale Islamisten*. Welt. <https://www.welt.de/politik/deutschland/plus165451390/So-funktioniert-das-Radar-fuer-radikale-Islamisten.html>

Flade, F. (6 juin 2018). Germany's risk assessment tool for jihadists. Florian Flade. <https://ojihad.wordpress.com/2018/06/18/germanys-risk-assessment-tool-for-jihadists/>

Guy, L. S., Packer, I. K., & Warnken, W. (2012). Assessing risk of violence using structured professional judgment guidelines. *Journal of Forensic Psychology Practice*, 12(3), 270-283. <https://doi.org/10.1080/15228932.2012.674471>

Hart, S. D., & Logan, C. (2011). Formulation of violence risk using evidence based assessments: The structured professional judgment approach. In P. Sturmey & McMurrin, M. (Eds.), *Forensic case formulation* (pp.83-106). Wiley Blackwell.

Herrington, V., & Roberts, K. (2012). Risk assessment in counterterrorism. Dans U. Kumar & Mandal, M. K. (Eds.), *Countering terrorism: Psychosocial strategies* (pp.282-305). SAGE Publications.

- Herzog-Evans, M. (2018). A comparison of two structured professional judgment tools for violent extremism and their relevance in the French context. *European Journal of Probation*, 10(1), 3-27. <https://doi.org/10.1177/2066220317749140>
- Itälunni, J. (2018). *Development of the RADAR-iTE instruction card for operational and educational purposes*. THESEUS, pp. 22-24. <http://urn.fi/URN:NBN:fi:amk-2018061213687>
- Itälunni, J., & Frisk, I. (27 novembre 2018). *Creating an instruction card for RADAR-iTE*. Laurea Journal. <https://journal.laurea.fi/creating-an-instruction-card-for-radar-ite/>
- Knudsen, R. A. (2018). Measuring radicalisation: Risk assessment conceptualisations and practice in England and Wales. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, 12(1), 37-54. <https://doi.org/10.1080/19434472.2018.1509105>
- Lloyd, M. (11 mars 2019). *Extremist risk assessment: A directory (Full Report)*. Centre for Research and Evidence on Security Threats. <https://crestresearch.ac.uk/resources/extremism-risk-assessment-directory/>
- Lloyd, M., & Dean, C. (2011). *ERG 22+ structured professional guidelines for assessing risk of extremist offending*. Ministry of Justice, England and Wales: National Offender Management Service. Offender Services and Interventions Group [non-communicable].
- Lloyd, M., & Dean, C. (2015). The development of structured guidelines for assessing risk in extremist offenders. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(1), 40-52. <https://doi.org/10.1037/tam0000035>
- Logan, C. (2017). Reporting structured professional judgement. In S. Brown, Bowen, E., & Prescott, D. (Eds), *The forensic psychologist's report writing guide* (pp.82-93). Routledge.
- Logan, C., & Lloyd, M. (2018). Violent extremism: A comparison of approaches to assessing and managing risk. *Legal & Criminological Psychology*, 24(1). <https://doi.org/10.1111/lcrp.12140> (p.3)
- Meloy, J. R., & Gill, P. (2016). The lone-actor terrorist and the TRAP-18. *Journal of Threat Assessment and Management*, 3(1), 37-52. <https://doi.org/10.1037/tam0000061>
- Monahan, J. (2015). *The individual risk assessment of terrorism: Recent developments*. Virginia Public Law and Legal Theory Research Paper No.57. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2665815>
- Politie Nederland. (2017). *Islamitisch Radicaliseringsmodel*.
- Powis, B., Randhawa, K., & Bishopp, D. (2019). An examination of the structural properties of the Extremism Risk Guidelines (ERG22+): A structured formulation tool for extremist offenders. *Terrorism and Political Violence*. <https://doi.org/10.1080/09546553.2019.1598392>
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN) (2019). *Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent. Interventions dans les maisons d'arrêt et les systèmes de probation* Collection RAN des approches et méthodes, Réseau de sensibilisation à la radicalisation. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/docs/prison-and-probation-interventions_fr.pdf
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN) (2018). *Élaboration, mise en œuvre et utilisation de l'évaluation des risques pour les délinquants extrémistes et terroristes*. Article ex-post, Réseau de sensibilisation à la radicalisation. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-p-and-p/docs/ran_pp_developing_implementing_using_risk_assessment_brussels_09-10_07_2018_fr.pdf
- RTI International. (2018). *Countering violent extremism: The application of risk assessment tools in the criminal justice and rehabilitation process. Literature review*. RTI International. https://www.dhs.gov/sites/default/files/publications/OPSR_TP_CVE-Application-Risk-Assessment-Tools-Criminal-Rehab-Process_2018Feb-508.pdf
- R2PRIS. (2020). *RRAP Radicalisation Risk Assessment in Prisons Toolset*. <http://www.r2pris.org/rrap-radicalisation-risk-assessment-in-prisons-toolset.html>
- Schwarzl, K. (10 juillet 2017). *Final paper of risk assessment tools*. Groupe EuroPris d'experts sur la radicalisation. <https://www.europris.org/file/final-paper-on-risk-assessment-tools/> (pp.1-5)

van der Heide, L., & Schuurman, B. W. (2018). *Re-Integratie van delinquenten met een extremistische achtergrond: Evaluatie van de Nederlandse aanpak*. Institute of Security and Global Affairs. <https://www.universiteitleiden.nl/onderzoek/onderzoeksprojecten/governance-and-global-affairs/re-integrating-jihadist-extremists>

van der Heide, L., van der Zwan, M., & van Leyenhorst, M. (2019). *The practitioner's guide to the galaxy – A comparison of risk assessment tools for violent extremism*. Centre international de lutte contre le terrorisme – La Haye (ICCT). <https://icct.nl/publication/the-practitioners-guide-to-the-galaxy-a-comparison-of-risk-assessment-tools-for-violent-extremism/>

Quelques mots sur les auteurs

Carlos Fernandez est un psychologue espagnol en établissement carcéral qui est également co-auteur du programme carcéral espagnol pour le désengagement de la violence et de l'instrument d'évaluation des risques qui a suivi. Il est membre du groupe d'experts du RAN et formateur pour le programme HELP du Conseil de l'Europe. Il est coresponsable du projet Twinning en Turquie pour la gestion des terroristes et dispose d'une expérience en Europe et dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord pour une meilleure gestion des prisonniers radicalisés et des groupes particuliers en environnement carcéral

Fernando de Lasala est un psychologue espagnol en établissement carcéral qui est membre du groupe d'experts du RAN. Il est un expert de l'UE dans le projet Twinning en Turquie pour la gestion des terroristes et des délinquants dangereux en milieu carcéral et la prévention de la radicalisation. En 2013, il a obtenu le *Victoria Kent National Research Award* pour son travail de recherche sur l'évaluation des risques et le traitement des délinquants psychopathes.

TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UE

En ligne

Vous trouverez des informations sur l'Union européenne dans toutes les langues officielles de l'UE sur le site internet Europa à l'adresse suivante: https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'UE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications européennes gratuites et payantes sur: <https://op.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>. Plusieurs exemplaires de publications gratuites peuvent être obtenus en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (consultez le lien https://europa.eu/european-union/contact_en).

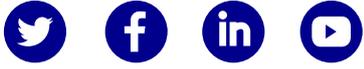
Droit de l'UE et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'UE, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'UE

Le portail des données ouvertes de l'UE (<http://data.europa.eu/euodp/en>) permet d'accéder à l'ensemble de données de l'UE. Ces données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non.

Radicalisation Awareness Network



Publications Office
of the European Union